

École de  
musique et  
de danse



# **SOMMAIRE**

Présentation .....	p.05
Apprendre la musique .....	p.09
Apprendre la danse .....	p.15
Les parcours d'apprentissage .....	p.18
L'équipement.....	p.22
Actions éducatives, artistiques et culturelles .....	p.23
Modalités .....	p.26

---

# PRÉLUDE

---

L'École de Musique et de Danse d'Enghien-les-Bains est un lieu de rencontres culturelles, artistiques et humaines. C'est un espace de partage, de découverte, d'apprentissage, de création et d'expression dédié à tous, musiciens et danseurs, qu'ils souhaitent pratiquer à titre amateur ou atteindre un haut niveau.

Dirigée depuis 2022 par le pianiste, compositeur et directeur de conservatoire Philippe Basque, et accompagnée par mon adjointe municipale Sophie Merchat, déléguée aux Finances et à la politique de l'EMD, notre école suit les préconisations de Marcel Landowski. Cet artisan du renouveau, mandaté par André Malraux, avait fait renaître l'amateurisme musical. Avec une politique culturelle généreuse, humaniste et universaliste, il a su créer une génération de mélomanes, qui se sont remis aux instruments, sans en faire leur métier mais juste l'immense bonheur de pouvoir jouer.

C'est toute la politique de l'École de Musique et de Danse. Offrir à chacun, en musique et en danse, la possibilité de se former à un enseignement accessible ou bien d'accéder à l'excellence, en accompagnant les talents le plus loin possible. Les masterclass organisées par l'association PianoMasterClub avec le précieux soutien de Jean-François Mazelier en sont d'ailleurs la traduction. Trois fois par an, ce sont des rencontres avec des figures majeurs du piano français.

Pragmatique et en résonance avec son temps, l'école s'est ouverte depuis plusieurs années déjà à l'utilisation des nouvelles technologies, avec notamment son département de Musique Assistée par Ordinateur, et aux supports de diffusion numérique. Elle décloisonne les champs disciplinaires, et nos professeurs de musique et de danse travaillent de concert pour créer des expériences enrichissantes pour les élèves.

Dans cette perspective, il nous tient à cœur de diversifier les pratiques pédagogiques et artistiques et permettre à chacun d'être accompagné dans sa démarche culturelle. Cet enjeu est l'un des grands défis du conservatoire d'aujourd'hui malgré les coûts très lourds. Néanmoins la Ville maintient son effort financier au bénéfice de la musique et de la danse qui n'ont pas de prix !

**Philippe Sueur**

Maire d'Enghien-les-Bains,

1<sup>er</sup> Vice-président du département du

Val d'Oise



# PRÉSENTATION

L'École de Musique et de Danse d'Enghien assure un enseignement artistique initial de la musique et de la danse. L'établissement s'inscrit dans le cadre du schéma d'orientation pédagogique du ministère de la Culture et de la Communication. L'école se mobilise au quotidien pour favoriser la rencontre entre les usagers, les œuvres et les artistes et, au-delà de l'enseignement, pour rendre les élèves acteurs de la vie artistique et culturelle locale.

Lieu de ressource, de création et de formation, cadre privilégié d'épanouissement et d'apprentissage, espace d'échange et de partage, l'École de Musique et de Danse propose un parcours pédagogique musical et chorégraphique étonnant, détonant, éclectique, électrique, numérique et contemporain.

- Plus de 40 disciplines musicales et de danses ouvertes aux enfants à partir de 4 ans, aux adolescents et aux adultes
- Des interventions en milieu scolaire et auprès des structures partenaires locales, nationales et internationales. (Partenaire de l'École nationale de musique de la Havane - Cuba)
- Ouverture et recherche de la diversité des esthétiques et des pratiques
- Des concerts, des scènes ouvertes, des spectacles de musique et de danse, des portes ouvertes, des masters class, des conférences, des expositions, des sorties culturelles au Centre des arts et sur le territoire

*LA SENSIBILISATION, L'ENSEIGNEMENT, LA PRATIQUE COLLECTIVE, LA CRÉATION, L'INNOVATION ET LA DIFFUSION SONT AU CŒUR DU PROJET PÉDAGOGIQUE.*



---

# ***UN ENSEIGNEMENT INNOVANT ET RICHE DANS SA DIVERSITÉ***

---

## **POUR QUI ?**

Les enfants à partir de 4 ans, les adolescents et les adultes.

## **PAR QUI ?**

Des artistes et pédagogues qualifiés forment chaque année près de 600 élèves. Une équipe professionnelle en adéquation avec les objectifs d'un apprentissage mêlant enseignement traditionnel et innovation.

## **DES FORMULES ADAPTÉES**

Un itinéraire de découverte des diverses disciplines artistiques, des parcours d'enseignement artistique structurés en cursus diplômant ou non, permettant d'aboutir à une pratique amateur autonome et un accès à une vie culturelle et artistique riche et variée.

## **UN ENSEIGNEMENT DIVERSIFIÉ**

Une rencontre permanente des arts de la danse et de la musique dès les premiers pas de l'artiste en herbe. Un partage de la pratique artistique d'hier et d'aujourd'hui sillonnant entre les musiques savantes occidentales classiques et contemporaines, la danse classique et contemporaine, les musiques traditionnelles, le jazz et les musiques actuelles amplifiées, la danse modern jazz, la danse hip-hop, et des entrées plus expérimentales, comme la création numérique musicale, l'atelier de musique à l'image, la musique assistée par ordinateur et l'ensemble numérique junior et son jeu innovant et interactif avec l'image.



13





# APPRENDRE LA MUSIQUE

Le département Musique propose différents parcours et esthétiques en fonction du projet de l'élève et selon son niveau.

## Dès 4 ou 5 ans,

l'éveil est musical et corporel, musique et danse, deux arts intimement liés. L'enfant bénéficie de 45 minutes de cours hebdomadaire.

## Dès 6 ans,

l'enfant découvre les différents instruments de musique et esthétiques de danse à travers les ateliers de découverte de 20 minutes complémentaires au cours principal de 1 heure.

## Dès 7 ans,

l'élève a accès au cours d'orientation Musique de 1 heure et au cours d'instrument de son choix de 30 minutes.

## Dès 8 ans,

l'élève peut suivre le parcours traditionnel diplômant sur 3 Cycles d'apprentissage de 3 à 5 ans. Il comprend un cours de formation musicale d'1h30, intégrant la pratique vocale, instrumentale et la MAO (Musique Assistée par Ordinateur). L'élève bénéficie, du cours d'instrument de 30 minutes à 1h selon le Cycle et d'un atelier de pratique collective obligatoire à partir du milieu de 1<sup>er</sup> Cycle.

## L'adolescent de 15 ans et l'adulte débutant,

sont accueillis pendant deux années successives au sein du parcours découverte spécifique, permettant ainsi un apprentissage accéléré des bases musicales. Cette période probatoire permet un accès diplômant ou personnalisé.

---

# INSTRUMENTS AU CHOIX

---

## CORDES FROTTÉES

- Violon
- Violoncelle
- Contrebasse Classique

### NOUVEAUTÉ :

- Vielle à Roue

## CORDES PINCÉES

- Guitare classique
- Guitare électrique
- Guitare basse électrique

### NOUVEAUTÉ :

- Mandoline
- Luth oriental
- Luth renaissance

## INSTRUMENTS POLYPHONIQUES

- Piano
- Piano jazz

## VOIX

- Chant lyrique
- Jazz vocal, latin jazz
- Chant musiques actuelles
- Chant choral

## VENTS

- Flûtes : flûte traversière,  
flûte irlandaise, traverso
- Clarinette
- Basson
- Saxophone
- Trompette

## PERCUSSIONS

- Batterie
- Cajòn
- Percussions urbaines
- Percussions corporelles
- Percussions brésiliennes
- Percussions africaines :  
*djembe et sabar*

### NOUVEAUTÉ :

- Percussions classiques
- Percussions iraniennes :  
*zarb ou persian tombak*
- Percussions indiennes :  
*tablas*

## + ATELIER DE FORMATION MUSICALE

### (Obligatoire à partir du Cycle 1)

**Formation musicale innovante :**

*FM alliant pratiques vocales, instrumentales et MAO*

**Formation musicale musiques actuelles :**

*accès à partir du 2<sup>ème</sup> Cycle*

**Formation musicale chanteur :**

*accès à partir du 2<sup>ème</sup> Cycle*

## + ATELIERS DE PRATIQUES COLLECTIVES MUSICALES \*

**Ensemble vocal enfants :**

*niveau de milieu de 1<sup>er</sup> Cycle minimum*

**Maîtrise vocale :**

*filière vocale enfants, niveau minimum requis sur audition*

**Ensemble vocal adultes**

**Atelier de découverte instrumentale :**

*réservé aux élèves d'initiation*

**Atelier orchestre - Niveau 1 : Cycle 1**

*Cordes/Vents/Percussions/Claviers*

**Atelier orchestre - Niveau 2 : Cycles 2, 3 et confirmés.**

*Cordes/Vents/Percussions/Claviers*

**Atelier piano à 4 mains :**

*niveau de milieu de 1<sup>er</sup> Cycle minimum*

**Atelier piano accompagnement :**

*niveau minimum requis 2<sup>ème</sup> Cycle*

**Ensemble de guitares :**

*niveau de milieu de 1<sup>er</sup> Cycle minimum*

**Atelier musique ancienne et traditionnelle :**

*niveau minimum requis 2<sup>ème</sup> Cycle*

**Découverte des percussions classiques :**

*niveau de milieu de 1<sup>er</sup> Cycle minimum*

- Atelier groupe de musiques actuelles :**  
*niveau de milieu de 1<sup>er</sup> Cycle minimum*
- Atelier voix, Jazz/Latin et musiques actuelles**
- Atelier percussions traditionnelles :**  
*niveau de milieu de 1<sup>er</sup> Cycle minimum*
- Ensemble Numérique Junior d'Enghien - ENJE :**  
*niveau minimum requis 2<sup>ème</sup> Cycle*
- Atelier de découverte MAO :**  
*Musique assistée par Ordinateur*

### **NOUVEAUTÉ :**

- Atelier jazz instrumental**  
*niveau minimum requis 2<sup>ème</sup> Cycle*
- Atelier MAO/CAO, composition, enregistrement et production musicale :** *niveau minimum requis 2<sup>ème</sup> Cycle*
- Atelier de musique à l'image :** *initiation à la composition de musique de film (film animation, jeu vidéo, clip...)*

**LA MISE EN PLACE D'ATELIERS OU MASTER CLASS AVEC LES ARTISTES MUSICIENS, COMPOSITEURS EN RÉSIDENCE AU CENTRE DES ARTS OU SUR LE TERRITOIRE ENRICHIT L'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES DE TOUS NIVEAUX**

#### **\*Ateliers de Pratiques collectives :**

La pratique collective instrumentale est obligatoire à partir de la 3<sup>ème</sup> année de 1<sup>er</sup> Cycle et autant que possible en lien avec la pratique instrumentale de l'élève. Vocale ou orchestrale, elle possède les vertus artistiques, éducatives et sociales nécessaires à l'épanouissement du musicien de demain. L'atelier permet d'insuffler les valeurs musicales en lien avec l'écoute de l'autre, le développement de la pulsation et du rythme, la découverte du répertoire, des esthétiques, la rencontre et le partage.

Tout élève peut accéder à un deuxième atelier de son choix.





13



# APPRENDRE LA DANSE

Le département danse propose différents parcours et esthétiques en fonction du projet de l'élève et selon son niveau.

## Dès 4 ou 5 ans,

l'éveil est musical et corporel, musique et danse, deux arts intimement liés. L'enfant bénéficie de 45 minutes de cours.

## Dès 6 ans,

l'enfant découvre les différentes esthétiques de danse à travers les ateliers de découverte de 20 minutes complémentaires au cours principal de 1 heure.

## Dès 7 ans,

l'élève a accès au cours d'orientation de danse de 1h et 20 minutes hebdomadaires de culture chorégraphique. À cet instant, l'élève peut effectuer le choix de sa discipline future entre : classique, contemporain, modern' jazz ou hip-hop.

## Dès 8 ans,

l'élève peut suivre le parcours traditionnel diplômant reposant sur 3 Cycles d'apprentissage de 3 à 5 ans. Le parcours traditionnel comporte deux cours hebdomadaires de la discipline principale (classique, modern' jazz, contemporain). En option l'élève peut choisir 1 à 2 cours différents non obligatoires, parmi les disciplines de danse : contemporain, modern' jazz, classique, hip-hop (durée selon niveau).

## Les adolescents de 15 ans et adultes non débutants

ayant déjà acquis un niveau équivalent au milieu de 3ème Cycle, peuvent accéder au parcours personnalisé (2 cours hebdomadaire) ou au parcours différencié (1 cours hebdomadaire).

---

# DANSE AU CHOIX

---

## DISCIPLINES ENSEIGNÉES

- Danse classique
- Danse contemporaine
- Danse modern' jazz
- Danse hip-hop

*LA MISE EN PLACE D'ATELIERS  
CHORÉGRAPHIQUES AVEC DES DANSEURS  
ET CHORÉGRAPHERS EN RÉSIDENCE AU CENTRE  
DES ARTS OU SUR LE TERRITOIRE ENRICHIT  
L'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES DE TOUS NIVEAUX*







# LES PARCOURS D'APPRENTISSAGE

## PARCOURS DÉCOUVERTE : ENFANTS

Circuit de découverte du monde musical et de danse. Ce parcours associant musique et danse, ouvert aux enfants à partir de 4 ans, permet un éveil au monde sonore, au geste et à l'espace, associé à une pratique rythmique, vocale et corporelle. Des ateliers découvertes sont organisés toute l'année afin de découvrir les différentes disciplines de danses et instruments proposés à l'école.

## PARCOURS DÉCOUVERTE : ADOLESCENTS, ADULTES DÉBUTANTS

Ce parcours permet un accès direct à l'instrument choisi, ainsi qu'à un apprentissage accéléré des bases musicales.

## PARCOURS TRADITIONNEL

Ce parcours diplômants'étend sur trois Cycles avec une discipline dominante de musique ou de danse.

- **En musique**, la pratique instrumentale ou vocale est associée à une pratique collective obligatoire dès le milieu de 1<sup>er</sup> Cycle, ainsi que la formation musicale globale, innovante et ludique.
- **En danse**, l'élève peut choisir en plus 1 à 2 options différentes selon son niveau et son Cycle. Ce cursus diplômant implique un contrôle continu et l'évaluation de fin de Cycle.



## LE PARCOURS PERSONNALISÉ OU DIFFÉRENCIÉ

Des parcours personnalisés sont possibles pour les enfants à partir de 15 ans et les adultes ayant obtenu un niveau de milieu de 2<sup>ème</sup> Cycle pour la musique, et un niveau de milieu de 3<sup>ème</sup> Cycle pour la danse ou niveau équivalent. Ils sont réservés aux élèves qui veulent poursuivre momentanément ou durablement un apprentissage allégé. Ils ne sont pas diplômants, mais le suivi de scolarité reste régulier, des attestations peuvent être délivrées.

- **En musique**, la formation est basée sur la participation régulière à une pratique collective obligatoire associée à l'apprentissage individuel de l'instrument.

- **En danse**, l'élève peut suivre 1 ou 2 cours hebdomadaire équivalents au 3<sup>ème</sup> Cycle. Il existe des passerelles entre le cursus non diplômant et le cursus diplômant qui sont cependant soumises à des conditions (examens). Le cursus non diplômant permet à l'élève de contractualiser avec l'établissement et l'enseignant un objectif de formation de deux années renouvelables ou non.

## PARCOURS APTE

Il accueille les personnes en situation de handicap et applique la « MÉTHODE DOLCE® » labellisée et développée par l'association « Apte Autisme Musique ».

Elle permet l'enseignement instrumental et de la danse à toutes personnes atteintes de troubles envahissants du développement (TED).

L'association « Apte Autisme Musique » est membre du Réseau National Musique & Handicap, placé sous le haut patronage du Ministère de la Culture et de la Communication et est reconnue d'utilité publique.

## FORMULE LET ME PLAY

L'École de Musique et de Danse propose aux musiciens expérimentés voire confirmés d'accéder aux ateliers et ensembles musicaux de niveau supérieur. Ces ateliers collectifs amateurs sont gratuits sous réserve de participer aux diverses actions dans l'année.





# L'ÉQUIPEMENT

L'école de musique et de danse est implantée dans un ensemble architectural d'exception se déployant sur 2000 m<sup>2</sup> sur 2 niveaux, dans un espace verdoyant, en plein centre d'Enghien-les-Bains.

L'école dispose de 10 studios équipés, notamment de grands écrans connectés. Un auditorium de 140 places et une grande salle de pratiques collectives viennent compléter l'ensemble.

L'école propose d'un parc instrumental permettant de répondre à une offre pédagogique riche et variée, une régie avec des capacités d'enregistrement audio et vidéo, de deux salles de danse (210 m<sup>2</sup> et 176 m<sup>2</sup>) sur un plancher technique suspendu et d'un laboratoire MAO et CAO disposant de 10 postes de travail, logiciels musicaux, contrôleurs numériques et synthétiseurs modulaires.





---

## ACTIONS ÉDUCATIVES, ARTISTIQUES ET CULTURELLES

---

### PROJETS AVEC LES ACTEURS CULTURELS DE LA VILLE

• Vecteur de la **démocratisation culturelle et artistique** dans sa Ville, l'École de Musique et de Danse d'Enghien-les-Bains travaille avec les différentes structures culturelles et éducatives de la ville (CDA, Médiathèque, Centre Culturel François Villon...). L'équipe intervient sous forme d'animations auprès de la crèche, développe également des actions de sensibilisation de danse et de musique au sein des écoles maternelles et élémentaires. Tout au long de l'année, elle accueille les publics des services petite enfance et jeunesse afin de favoriser et développer les pratiques artistiques.





## LIENS ARTISTIQUES AVEC LE CDA

- Chaque année, l'EMD s'enrichit d'actions artistiques et culturelles **en partenariat avec le Centre des arts**. Cet accompagnement permet aux élèves de l'EMD d'assister gratuitement à une sélection d'expositions, concerts, spectacles de danse, de rencontrer les artistes en résidence et de se produire au CDA.

- **Enghien, ville créative de l'UNESCO pour les arts numériques**, invite régulièrement l'ensemble numérique Junior de l'école pour participer aux éditions du festival des Bains Numériques.



## ÉCHANGES CUBAINS

- **La coopération décentralisée et la convention triennale entre Enghien-les-Bains et Cuba**, permettent à l'école d'accueillir et de rencontrer une classe d'élèves de l'École nationale de musique de la Havane à Cuba.



## RENCONTRES DÉPARTEMENTALES DU VAL-D'OISE

• **Le Département du Val d'Oise (CD95)** permet un accès régulier aux rencontres chorégraphiques de haut niveau et aux projets musicaux « En scène ».

## ACTION PARTENAIRE AVEC PLAINE VALLÉE

• **La communauté d'agglomération Plaine Vallée** accueille les élèves de l'EMD à des stages d'Orchestre et organise un tremplin voix, beat making en partenariat avec l'école de Saint-Gratien et d'Enghien-les-Bains.

## PIANO MASTER CLASS

• **Le partenariat avec le « Piano Master Club d'Enghien »** permet de recevoir trois week-ends par an, l'élite française du piano et d'offrir un récital gratuit à l'auditorium de l'école et des master class publiques conduites par les plus grands pianistes français tels que

Jean-Philippe Collard, Philippe Bianconi, Anne Queffelec, Claire Désert, Emmanuel Strosser, Michel Béroff et bien d'autres.



## APPRENTISSAGE ADAPTÉ AUX ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

• **Partenariat de l'association Apte**, l'EMD répond à sa vocation d'enseigner des pratiques artistiques à toutes et tous. La « MÉTHODE DOLCE® » rend possible l'enseignement du piano, de la percussion et de la danse à toutes personnes atteintes de troubles envahissants du développement (TED).

---

# MODALITÉS

---

## INSCRIPTIONS ET RÉINSCRIPTIONS

**Les dates d'inscriptions et de réinscriptions sont communiquées sur le site de la Ville et par voie d'affichage dans la Ville.**

Les inscriptions des nouveaux élèves se réalisent après les inscriptions des anciens élèves.

Les anciens élèves non réinscrits dans les délais ne sont plus prioritaires.

**Les conditions et tarifs en vigueur sont téléchargeables sur le site de la ville.**

Toute inscription à l'EMD implique l'approbation du règlement intérieur consultable sur le site de la Ville.

Les cours sont assurés pendant l'année scolaire (hors vacances scolaires).

## PRÊT ET LOCATION D'INSTRUMENTS

Les élèves peuvent accéder à un studio de répétition avec piano, louer des instruments régulièrement à des tarifs préférentiels, sous contrat, selon les disponibilités.

## LOCATION DE SALLE

L'accès aux salles de répétition ou d'enregistrement en location se fait sur simple demande écrite à l'adresse mail suivante :

**[contactemd@enghien95.fr](mailto:contactemd@enghien95.fr)**

La demande se réalise au moins 15 jours avant échéance et reste accessible durant toute l'année scolaire sous réserve de disponibilités. Les conditions et tarifs en vigueur sont téléchargeables sur le site de la Ville.

---

## **CONTACT:**

---

**École de Musique et de Danse**

**8, Boulevard hippolyte Pinaud 95880 Enghien-les-Bains**

**TEL : 01 39 64 11 67**

**MAIL : [contactemd@enghien95.fr](mailto:contactemd@enghien95.fr)**

**SITE INTERNET :**



**[www.enghienlesbains.fr/fr/culturelle/lecole-de-musique-et-de-danse](http://www.enghienlesbains.fr/fr/culturelle/lecole-de-musique-et-de-danse)**

### **PERMANENCES / RENSEIGNEMENTS**

**Lundi : 15h30 - 18h30**

**Mardi : 15h30 - 18h30**

**Mercredi : 10h - 18h30**

**Jeudi : 15h30 - 18h30**

**Vendredi : 15h30 - 18h30**

**Samedi : 14h - 16h**

École de  musique et  
de danse  :

  